



**Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ALLIER

**Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC
17 et 18 décembre 2025 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
0000489932TA1	TAXI	Admis
0000533704PE3	TAXI	Admis
576570	TAXI	Admis
591057	TAXI	Ajourné
591353	TAXI	Admis
592635	TAXI	Admis
593596	TAXI	Ajourné
595311	TAXI	Admis
604685	TAXI	Admis
606817	VTC	Ajourné
607901	TAXI	Ajourné

Moulins, le 22 décembre 2025

Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits	11
dont nombre de Taxi	10
dont nombre de VTC	1
Nombre de participants	11
dont nombre de Taxi	10
dont nombre de VTC	1
Nombre d'ajournement faute de place	0
Note moyenne obtenue à l'épreuve (hors ajournés pour motifs précisés dans le Règlement d'examen – article IV.8)	12,09/20
Taux de réussite moyen	63,64 %
Nombre de VTC admis	0
Nombre de taxis admis	7

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MOULINS
7 rue Emile Guillaumin
CS 41703
03017 Moulins Cedex

MONTLUÇON
2 rue Frédéric Mistral
03100 Montluçon

VICHY
1 rue Grangier
03200 Vichy